



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 09.07.2024

AVIS Perturbation 2024/674 du 09.07.2024

Objet: Ligne 612 LUX, Gare - Pontpierre - Schifflange
Ligne 641 Esch-sur-Alzette - Foetz - Bettembourg

En raison de travaux routiers, la **Grand-Rue (C.R.164) à Mondercange** sera barré à toute circulation

du vendredi 26 août 2024 au mardi 30 août 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 612

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt de Mondercange-Kierfecht via la rue d'Esch (C.R.106) – Boulevard Pierre Dulong – desserte de l'arrêt de Esch-sur-Alzette-Lallenger Schoul – autoroute A4 – sortie N°4 Mondercange/Foetz – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Mondercange-A Bosselesch, -Dokter, -Krombach et Foetz-Rond Point.
- Sera exceptionnellement desservi l'arrêt de Esch-sur-Alzette-Lallenger Schoul.

Ligne 641

Les courses d'autobus concernées en provenance d'Esch/Alzette seront déviées après la desserte de l'arrêt de Mondercange-Kazebach via le C.R.172 en direction d'Ehlang-sur-Mess – N.13 vers Pontpierre – Grand-Rue – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Mondercange-Police, -Dokter, -Krombach et Pontpierre-Op der Bréck ainsi que la localité de Foetz.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 09.07.2024

AVIS Perturbation 2024/675 du 09.07.2024

Objet: Ligne 641 Bettembourg - Foetz - Esch-sur-Alzette

En raison de travaux routiers, **La rue Arthur Thinnès à Mondercange** sera barrée à toute circulation

du lundi 15 juillet 2024 au dimanche 15 septembre 2024 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Les courses d'autobus concernées en direction d'Esch-sur-Alzette circuleront après la desserte de l'arrêt de Mondercange-Kierfecht directement via la rue d'Esch (C.R.106) – suite itinéraire normal.

- L'arrêt de Mondercange-A.Thinnès sera remplacé par un arrêt provisoire devant la maison N° 25, rue d'Esch.
- L'arrêt de Mondercange-Rommelsterhiel sera remplacé par un arrêt provisoire devant la maison N°51, rue d'Esch.

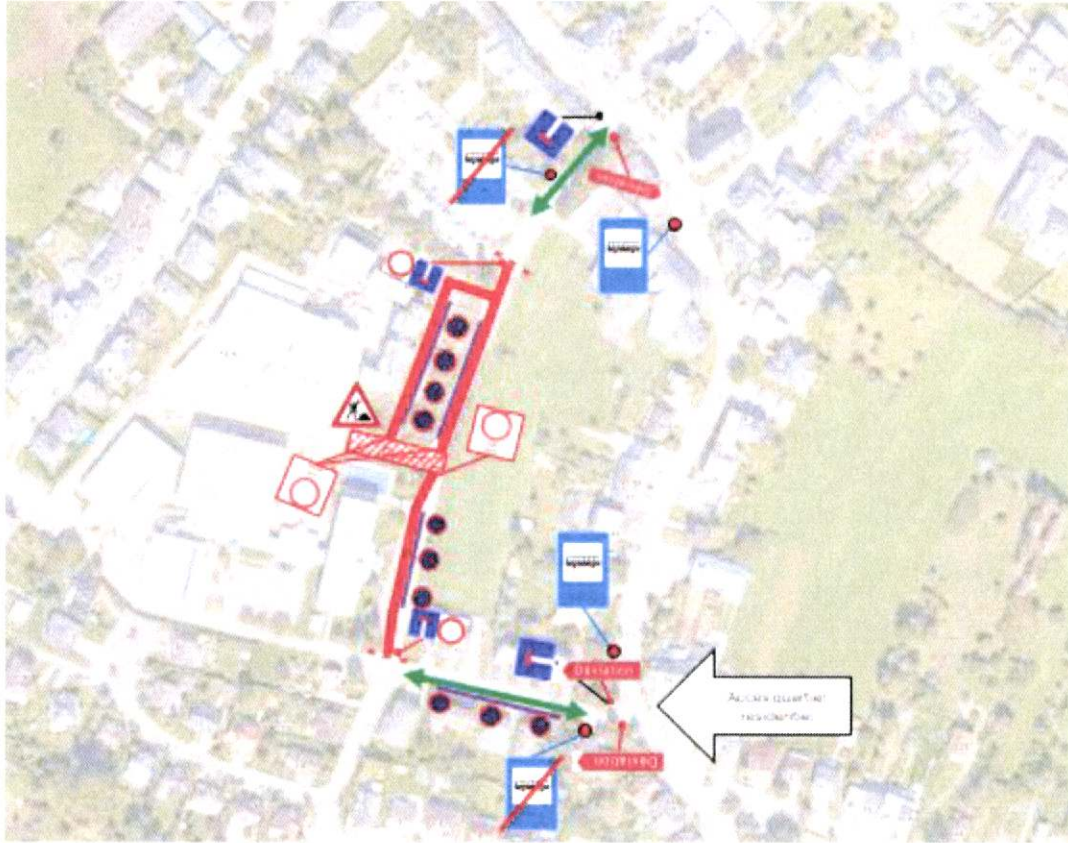
LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoert
L 1240 Luxembourg

perturbations@atp.etat.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu



Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) de: Mondercange.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE MONDERCANGE

Cette fiche est utilisée exclusivement par le bourgmestre et le secrétariat communal à des fins de distribution de courrier et d'archivage. **Les instructions à observer seront transmises par le programme de distribution de courrier THEREFORE.**

Numéro du courrier:(à compléter par le secrétariat communal)

1) À transmettre au Service responsable (1!)

☒ Secrétariat (BRNA)	☐ Logement (BRLI)	☐ Aménag. com. (FRAN)
☐ Ress. humaines (DINA)	☐ Travaux neufs (RASA)	☐ Ecologie (ROES)
☐ Scolaire (PRGE)	☐ Patrimoine bâti (HOJE)	☐ Mobilité/ sécurité rout. (FAMI)
☐ Comm. / Culture (PEVI)	☐ Infrastructures pub. (PEGI)	☐ Urbanisme (FRAN)
☐ Recette (HOGI)	☐ Gestion domaine public (SCYV)	☐ Sécurité (VEPA)
☐ Biergerzenter (MILA)	☐ Finances (LUKA)	☐ Informatique (FAJE)
☐ Agent d'entretien	☐ Atelier (DEGI)	☐ Garde champêtre (HECH)
☐ Cellule expertise et de stratégie (AGRI)	☐ Gestion du patrimoine immobilière (HAMI)	☐

☐ pour transmettre à	☐ préparer un courrier en réponse
☐ pour avis	☐ préparer un courrier en réponse négatif (poste)
☐ pour donner suite	☐ avec mon accord/ avec l'accord du CE
☐ aux fins de procéder aux suites	☐ aux fins de fournir un accusé de réception (ROCO)
☐ pour m'en parler	☐ aux fins de classement
☐ pour information et gouverne	☐ autre:

2) À fournir une copie pour information au service

☐ Secrétariat (BRNA)	☐ Logement (BRLI)	☐ Aménag. com.(FRAN)
☐ Ress. humaines (DINA)	☐ Travaux neufs (RASA)	☐ Ecologie (ROES)
☐ Scolaire (PRGE)	☐ Patrimoine bâti (HOJE)	☒ Mobilité/ Sécurité rout. (FAMI)
☒ Comm./ Culture (PEVI)	☐ Infrastructures pub. (PEGI)	☐ Urbanisme (FRANI)
☐ Recette (HOGI)	☐ Gestion domaine public (SCYV)	☐ Sécurité (VEPA)
☐ Biergerzenter (MILA)	☐ Finances (LUKA)	☐ Informatique (FAJE)
☐ Bourgmestre	☐ CC (par mail)	☐ Garde champêtre (HECH)
☐ Echevin 1 (SCMA)	☒ CE (par mail)	☐ Atelier (DEGI)
☐ Echevin 2 (BAMA)	☐ Agents d'entretien	☐ Autre:
☐ Cellule expertise et de stratégie (AGRI)	☐ Gestion du patrimoine immobilière (HAMI)	